

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 92 (1941)
Heft: 2

Artikel: Le défrichement de quelques forêts dans les régions basses
Autor: Hadorn, C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784836>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ment au point. Mais la qualité du charbon obtenu est très satisfaisante; les livraisons, faites au fur et à mesure de la production, le confirment journellement.

En résumé, les résultats constatés sont entièrement favorables et ne laissent aucune déception; la voie est donc ouverte à une intensification aussi rapide que le permettront les circonstances, et que les nécessités imposent.

* * *

Quant à la production du bois débité pour gazogènes, elle est loin d'avoir pris le même essor. Et cela pour la raison bien simple que s'il est possible, en partant du bois frais, d'obtenir en un délai très court du charbon pour gazogène, il n'en est pas de même lorsqu'on veut utiliser le bois cru. Six à huit mois au moins doivent s'écouler à partir du moment de l'exploitation, pour obtenir une dessication suffisante. Aussi commence-t-on seulement à s'occuper sérieusement de la question. Il y a certainement un effort à faire dans ce sens, que viennent compliquer le manque d'essence et l'impossibilité d'employer des découpeuses, ou des déchiqueteuses, sur les coupes. Reste à choisir entre le découpage à la main en forêt, ou le transport des ramées jusqu'au chantier où se trouve la force motrice, manières d'opérer toutes deux coûteuses et de peu de rendement.

Mais ces difficultés sont aussi bien un stimulant qu'un obstacle et tout porte à croire que, dans quelques mois, les gazobois trouveront eux aussi leur ration de carburant et deviendront d'un usage plus généralisé que par le passé.

Clermont-Ferrand, décembre 1940.

F. de Metz-Noblat.

Le défrichement de quelques forêts dans les régions basses.

Les difficultés croissantes de l'approvisionnement du pays en denrées alimentaires et le souci de sauvegarder notre indépendance économique préoccupent non seulement les autorités responsables, mais, de plus en plus, les groupements variés de notre grande famille helvétique. Nous sommes aujourd'hui dans l'obligation matérielle et morale de concilier, dans notre ménage national, deux notions généralement opposées : *la production intensive*

et l'économie restrictive. Dans le besoin, nos regards inquiets se tournent vers la terre, notre « mère nourricière » ! Il faut, par tous les moyens, augmenter le rendement du sol agricole, intensifier les cultures, organiser et diriger la production, tirer de chaque lopin de terre le maximum de matières alimentaires ou fourragères. Cette tâche n'est pas facile; sa réalisation exige des transformations et des modifications considérables dans l'organisation agricole de notre pays. Il faut diminuer l'élevage, en faveur des labourages. C'est l'essence même du « plan Wahlen », dont la réalisation doit permettre notre alimentation par nos propres moyens. D'autres personnalités des milieux agricoles semblent rechercher une solution intermédiaire et considèrent que, pour augmenter le rendement des cultures, il faut non seulement les intensifier, mais aussi *augmenter la surface cultivée*. Où trouver les sols nécessaires pour l'extension des cultures agricoles ? Ne pourrait-on pas défricher « quelques forêts des régions basses, le long des cours d'eau, sur des terrasses, etc. » ?

Cette idée de défrichement aura certainement alerté bon nombre de forestiers conscients, eux aussi, de l'importance de la production ligneuse pour notre économie nationale. Dans le dernier numéro du « Journal forestier suisse » (Nº 1, 1941, pages 6 à 8), M. le professeur Badoux a attiré l'attention des forestiers et des amis de la forêt sur ces nouvelles tendances, réminiscences de 1916, dont la réalisation intégrale aurait des conséquences fâcheuses pour notre sylviculture.

Si l'agriculture doit assurer, par tous les moyens, la production des matières alimentaires indispensables pour nourrir notre peuple, la sylviculture doit assurer l'approvisionnement en bois pour les usages les plus divers. Notre bois indigène a repris toute son importance comme matière première pour le chauffage, pour la construction, pour l'industrie de la cellulose et du papier et, en plus, comme source d'énergie pour les moteurs et même pour la production de sucre.

Certes, la culture forestière peut, elle aussi, être encore intensifiée et le rendement général des forêts augmenté, mais les défrichements et la diminution de la surface boisée ne sont pas les moyens d'y arriver. Ne sacrifions pas l'avenir au présent et n'oublions pas que la forêt a d'autres fonctions à remplir que celles de

produire du bois et de fournir du travail aux populations rurales durant la saison morte. La forêt est un élément régulateur du régime des eaux, un moyen de défense contre les inondations. Les forêts des régions basses, ou celles croissant le long des cours d'eau, ont aussi leur rôle stabilisateur pour les terres qu'elles recouvrent et pour le climat local. Le défrichement de ces « quelques » forêts ne serait pas sans surprises désagréables par la suite. La mince couche de terre arable qui recouvre les terrasses et permet une végétation forestière ne sera pas nécessairement propice pour des cultures agricoles. Or, ce n'est guère le moment de procéder par tâtonnement; il convient d'agir vite et le défrichement est un travail long et difficile. C'est aussi une entreprise dangereuse dans un pays où le taux de boisement est peu élevé.

Après la guerre, tout laisse prévoir que l'importation des denrées alimentaires reprendra beaucoup plus rapidement que les importations de bois. Les pays belligérants feront une consommation énorme de bois de construction, de bois d'œuvre, bois de râperie, etc. Donc, ménageons notre patrimoine forestier et soyons prudents dans la réalisation pratique des défrichements. S'il s'agit de la correction de lisières « dentelées », de l'élimination de « langues » boisées pénétrant en terrains essentiellement agricoles, ou de la suppression de boqueteaux isolés, le forestier n'y fera pas opposition et l'on trouvera toujours moyen de s'entendre.

Il existe cependant une autre forme de déboisement en faveur des cultures agricoles, déboisement qui n'affecte heureusement pas la forêt. Il s'agit des vastes *vergers*, de ces forêts d'arbres fruitiers qui recouvrent les campagnes agricoles et entourent les villages, les hameaux et les fermes isolées d'une large auréole arborisée. Nous ne demandons pas la coupe rase dans les vergers, ni l'élimination des arbres fruitiers producteurs, bien taillés et soignés qui assurent notre approvisionnement en beaux fruits de table et en cidre doux ou fermenté. C'est à ces innombrables arbres rabougris, négligés, tortueux, couverts de mousses et de lichens, abandonnés à eux-mêmes, à ces foyers de parasites et de maladies, plantés sans ordre dans les prés et les champs aux alentours des localités, que s'adresse notre condamnation. Il s'agit le plus souvent d'énormes poiriers à cidre ou de vieux pommiers tombés en décrépitude et dont la production fruitière est nulle ou de mau-

vaise qualité. Ces « reliques » d'une arboriculture primitive sont des obstacles très gênants pour les cultures agricoles. Les racines très fortes et largement étalées entravent les labours; les énormes cimes privent les cultures sous-jacentes et avoisinantes des rayons solaires; la qualité des produits en souffre, le rendement de ces sols ombragés est considérablement réduit. Sur les quelque 12 millions d'arbres fruitiers que compte notre pays, combien de millions de ces arbres-obstacles pourraient être éliminés sans diminuer la production fruitière et pour le plus grand profit des cultures agricoles intensives ! Il y a là une tâche importante et urgente pour l'agriculture, d'autant plus qu'il s'agit de l'épuration de terrains fertiles, à proximité des localités agricoles.

Depuis plusieurs années déjà, les centrales cantonales d'arboriculture soutenues par les autorités fédérales et cantonales, la Régie des alcools et la Fruit-Union ont entrepris une campagne pour l'assainissement et le remaniement des vergers suisses. La tendance générale dominante est de créer des vergers modernes près des habitations, tandis que les prés et les champs aux alentours des localités seraient « déboisés » et rendus intégralement à la culture agricole, conformément au « slogan » lancé à cet effet en Suisse alémanique : « Schafft Raum dem Ackerbau ! » ce qui, traduit librement, signifie : « Faites de la place pour les labouages. »

Le canton de Schwyz, en particulier, a fait preuve d'une louable initiative dans ce domaine, non seulement par l'élimination de vieux arbres-obstacles, mais surtout en réunissant par transplantation des arbres fruitiers producteurs disséminés, en vergers bien ordonnés et rationnellement aménagés autour des habitations. Ce genre de « défrichement épuratoire agricole » conduit donc à deux buts extrêmement utiles, l'amélioration de la production fruitière et l'augmentation du rendement des cultures agricoles. Cette œuvre utilitaire est inscrite au programme d'activité de toutes les organisations cantonales d'arboriculture, mais les propriétaires de vergers négligés sont les moins pressés pour faire œuvre utile.

Le moment semble donc propice pour exiger un assainissement général des vieux vergers et l'élimination de ces entraves à une culture intensive des meilleurs sols agricoles. Avant de défricher « quelques forêts dans les régions basses » pour gagner

quelques hectares de terrain d'un rendement incertain, il nous paraît plus indiqué et plus urgent de « déboiser » d'abord les prés et les champs encombrés d'arbres inutiles qui ne seraient plus même tolérés dans les peuplements forestiers. On n'aura qu'à se féliciter plus tard d'une entreprise aussi utile que productive. Quant aux défrichements de forêts aménagées, ils sont contraires aux intérêts présents et à venir de notre économie nationale.

Wädenswil, le 4 janvier 1941.

Dr. Ch. Hadorn.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Avis du caissier.

Les membres de la Société forestière suisse sont priés de payer la cotisation annuelle 1941, de 12 fr., en utilisant pour cela le formulaire postal (compte de chèques VIII 11.645 Zurich) annexé à ce cahier. — Pour ceux qui ne l'auraient pas fait, cette cotisation sera perçue par remboursement.

Zurich, Ottikerstrasse 61.

Le caissier : H. Fleisch.

COMMUNICATIONS.

A propos d'une revision d'aménagement.

Il est toujours ingrat et d'un intérêt secondaire, pour le lecteur, de consulter un relevé sommaire de résultats d'aménagement sans avoir sous les yeux le texte et les tableaux complets. Cependant, les chiffres donnés ci-après, tirés de la revision décennale d'aménagement des forêts communales de *Montricher* en 1939, intéresseront-ils peut-être quelques forestiers. Espérons-le, car trop souvent les cahiers de revisions, une fois bien reliés et dûment sanctionnés, restent fermés; gardes, municipaux... et inspecteurs ne les consultent que trop rarement! Et pourtant, le meilleur moyen de soigner un malade est de lui tâter le pouls de temps en temps; pour la forêt, les conclusions tirées de l'inspection locale et visuelle doivent s'appuyer, se contrôler et s'étayer sur les données précises contenues dans le cahier d'aménagement.

Les forêts de *Montricher*, d'une étendue de 1031 ha, dont 245 ha sont des forêts parcourues, ont été aménagées en 1878, puis en 1900. Nous nous occuperons surtout ici des revisions de 1919, 1929 et 1939, qui ont été faites sur des bases identiques, soit donc facilement comparables, et dont les calculs d'inventaires, de contrôle d'exploitation, d'accroissement présentent les garanties d'exactitude qu'on est en droit d'exiger de ces opérations.